

5 bonnes raisons d'adhérer

 fvcs.fr/5-bonnes-raisons-dadherer/

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Imprimer](#)

Votre adhésion à la FVCS vous apportera un vrai retour avec des avantages exclusifs et conséquents pour les adhérents : assistance et conseil, représentation, valorisation, mise en réseau, rencontres, services réservés, communication spécifique, ressources numériques...

1. Vous êtes bienvenu... « chez vous » !

Adhérer à la FVCS, c'est rejoindre une communauté de Villes et Conseils des Sages® qui partagent les mêmes réalités et valeurs que vous ; c'est s'inscrire dans une dynamique collective qui vous rassemble, au sein même de ses instances, lors de ses rencontres nationales et de proximité, sur internet :

- pour **échanger sur vos pratiques et expériences, vos besoins et attentes...** au sein des délégations régionales de la FVCS ou de réflexions sur nos enjeux partagés ;
- autour **d'événements annuels et périodiques majeurs**, institutionnels et conviviaux : congrès national (intégrant l'assemblée générale), rencontres inter-Conseils des Sages® régionales, départementales et locales ;
- sur "votre" site internet www.fvcs.fr, au sein de **votre espace réservé** dans la base de données numériques de l'association présentant en détail l'ensemble des adhérents.

Quelle que soit sa taille et son activité, votre structure joue un rôle essentiel dans la démocratie locale. Ensemble, au sein de la FVCS, nous sommes plus forts pour pérenniser cette démarche dont nous connaissons tous la valeur et l'importance pour nos territoires.

2. Vous êtes représenté et vos intérêts sont défendus

Adhérer à la FVCS, c'est confier un "mandat" à votre Fédération nationale qui, présente partout en France métropolitaine, se mobilise pour vous et porte une double ambition :

- fédérer et représenter les Villes et Conseils des Sages® comme les vôtres, afin de **servir et défendre vos intérêts**, et contribuer ainsi à la démocratie locale ;
- surveiller **l'évolution des textes législatifs et réglementaires** et faire entendre votre voix, au sein ou auprès des instances décisionnaires et influant sur vos réalités.

Quand la FVCS parle, c'est en votre nom et en celui de l'ensemble de ses adhérents, déterminés à ne pas laisser à d'autres le soin de décider de leur avenir !

3. Vous êtes associé et impliqué

Adhérer à la FVCS, c'est être membre de plein droit d'une association dynamique, démocratique, vous offrant toute latitude de vous investir aussi en tant que membre actif :

- dans sa **vie institutionnelle** riche, voire au sein même de sa **gouvernance** (conseil d'administration,

bureau, AG, etc.) ;

- dans ses **instances de proximité** (délégations régionales, au plus près de vos réalités territoriales) ;
- dans ses **réflexions** pour développer une vision prospective, engager des actions lobbyistes sur les grands enjeux de la citoyenneté « sans âge et sans frontière »...

La FVCS existe, fonctionne et agit pleinement “pour, par et avec” ses adhérents.

4. Vous êtes accompagné et servi

Adhérer à la FVCS, c’est être accompagné sur vos enjeux et problématiques, en bénéficiant des services exclusifs qui vous sont réservés par la Fédération :

- son **équipe** à l’écoute de vos besoins : conseil-assistance à la création d’un Conseil des Sages[®], suivi ultérieur, fourniture de documentation, mise en rapport avec des interlocuteurs ad hoc... ;
- une **veille** destinée à vous proposer à titre gracieux une “revue de presse et internet” sur les sujets susceptibles de vous intéresser...

Avec la FVCS, accédez à des prestations concrètes et utiles, spécifiques à votre activité de Conseil des Sages[®].

5. Vous êtes informé et valorisé

Adhérer à la FVCS, c’est être informé mais aussi gratifié par des articles valorisant vos actions, ou encore bénéficier de services numériques exclusifs grâce à “votre” plate-forme internet www.fvcs.fr :

- présentant, promouvant et offrant **un espace privatif et collaboratif aux membres de la FVCS** (contacts, présentation, fiches-actions...) via un “annuaire – centre de ressources numériques” exclusivement réservé aux adhérents ;
- actualisée en continu par l’information de la Fédération et valorisant les adhérents autour de la rubrique **ACTUALITÉS**, de services tel l’**AGENDA** (promotion de vos évènements), de l’**espace réservé** précité... ;
- animée et relayée par une **lettre d’information numérique** régulière et par une forte présence sur les **réseaux sociaux** [facebook](https://www.facebook.com/fvcs) et [twitter](https://twitter.com/fvcs) ;
- proposant au **téléchargement** les documents de l’association (logo, charte graphique, historique, statuts, règlement intérieur...), des photos sur Flickr, des informations et des conseils à même d’enrichir vos réflexions et actions...

La FVCS développe en outre des relations publiques et presse auprès des prescripteurs et des leaders d’opinion (experts, journalistes, blogueurs, e-fluenceurs), avec des retombées médiatiques bénéfiques à l’ensemble du réseau.

LE SAVIEZ-VOUS ?

“Conseil des Sages[®]” est une **marque déposée** par la FVCS **qui dispose de la propriété intellectuelle de l’appellation**.